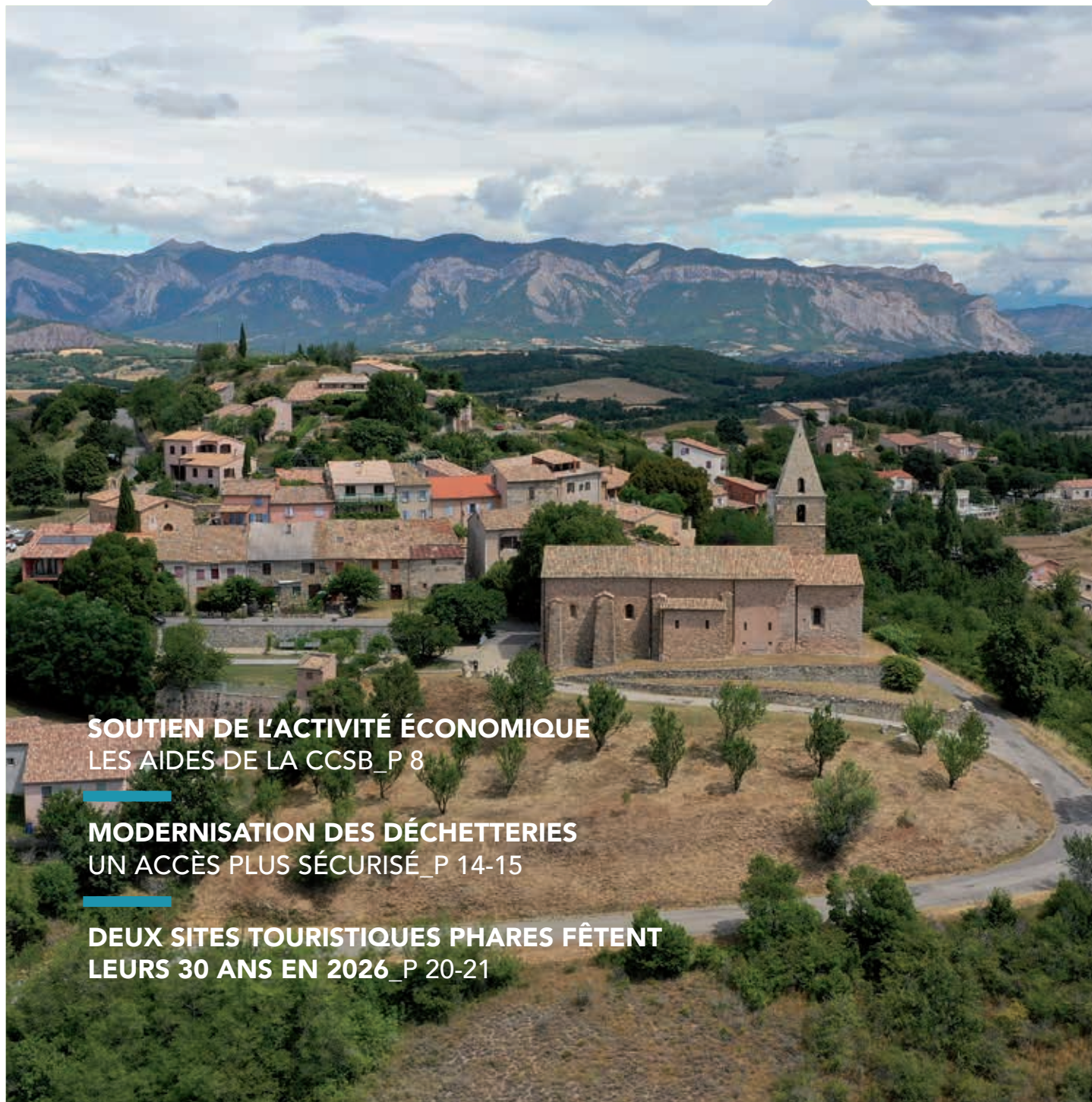


: **inter**action #10

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH



SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
LES AIDES DE LA CCSB_P 8

MODERNISATION DES DÉCHETTERIES
UN ACCÈS PLUS SÉCURISÉ_P 14-15

DEUX SITES TOURISTIQUES PHARES FÊTENT
LEURS 30 ANS EN 2026_P 20-21



sisteronais-buech.fr



Communauté de Communes
du **Sisteronais-Buëch**



Communauté de Communes
du **Sisteronais-Buëch**

SERVICE COMMUNICATION

Tél. 04.92.31.27.52
1, Place de la République,
04200 Sisteron

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel Spagnou, Président

PHOTOGRAPHIES

Services de la CCSB, sauf mention contraire

RÉDACTION

Lucie Michel et Équipe de direction

CONCEPTION, GRAPHISME, MISE EN PAGE

Autrement Dit Communication, Sisteron
Tél. 04.92.33.15.33

IMPRESSION

RIMBAUD
Tél. 04.90.06.60.30

DIFFUSION

La Poste - Tél. 3634

TIRAGE

14 000 exemplaires

Dépôt Légal : ISSN 2606-3549
Imprimé sur papier PEFC

L'actualité dans votre poche

Suivez toute l'actualité du Sisteronais-Buëch sur l'application IntraMuros :



Rando Sisteron-Buëch

Retrouvez les activités de pleine nature à pratiquer sur notre territoire ainsi que nos itinéraires sur notre site internet et son application mobile. À pied, à vélo, à cheval,... il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux !



Pour ne rien manquer, suivez la CCSB sur les réseaux sociaux et restez informé au quotidien.



Village de Bellaffaire

: sommaire

sommaire_P2-3



ÉDITO

ACTIONS DE L'INTERCO EN 2025_P 4-7

ÉCONOMIE SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LES AIDES DE LA CCSB_P 8

PROGRAMMES EUROPÉENS UN SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX_P 9

CULTURE LES ACTUALITÉS DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE_P 10-11

ÉDITO

: édito



Ce numéro de votre magazine marque un moment particulier : il accompagne la fin d'un mandat riche en projets, en engagements et en actions concrètes au service du Sisteronais-Buëch. Ces années auront été portées par une volonté constante de construire, avec mes collègues maires et élus, les agents et nos partenaires, un territoire solidaire, dynamique et tourné vers l'avenir.

L'année 2025 illustre pleinement cette dynamique, malgré un contexte économique de plus en plus contraint. Dans ce cadre exigeant, plusieurs réalisations majeures de cette fin d'année viennent en témoigner : l'entrée dans la phase finale du Schéma de Cohérence Territoriale, outil fondamental pour organiser l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années ; l'élaboration d'une nouvelle stratégie habitat, au service des communes comme des propriétaires, pour mieux répondre aux besoins en logement ; enfin, la mise en place du nouveau système d'accès en déchetteries, pour un service plus efficace et sécurisé.

Autour de ces temps forts, ce numéro revient également sur de nombreuses actions menées par l'intercommunalité dans les domaines de l'économie, de l'environnement, du tourisme, de la gestion des ressources, de la prévention des déchets et de la culture. Autant de politiques publiques qui traduisent notre engagement quotidien et la cohérence de notre action.

Au moment de clore ce mandat, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus, des agents communautaires, des partenaires et des habitants pour leur confiance, leur implication et leur esprit de coopération. Je souhaite que l'intercommunalité poursuive son chemin avec la même énergie, au service d'un développement équilibré, solidaire et respectueux de son environnement et de son patrimoine. Enfin, pour 2026, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de joie et de succès.

Daniel Spagnou,
Président de la Communauté de Communes
du Sisteronais Buëch

LAVENTURE EN TOUTES SAISONS

P 12-13

ENVIRONNEMENT

MODERNISATION DES DÉCHETTERIES :
UN ACCÈS PLUS SÉCURISÉ_P 14-15

GÉRER L'EAU ET PRÉVENIR
LES INONDATIONS : UN DÉFI POUR
LE SISTERONAIIS-BUËCH_P 16-17

APPROBATION DU SCHÉMA
DE COHÉRENCE TERRITORIALE_P 18

HABITAT

AGIR POUR POUVOIR SE LOGER
DÉCEMMENT EN SISTERONAIIS-BUËCH_P 19

TOURISME

DEUX SITES TOURISTIQUES PHARES FÊTENT
LEURS 30 ANS EN 2026_P 20-21

FONDS DE CONCOURS

UN COUP DE POUCE POUR LES PROJETS
COMMUNAUX_P 22

LE BUDGET DE LA CCSB EN UN COUP
D'ŒIL_P 23

LA CCSB EN ACTION : 2025 DANS LE RÉTRO

Retour sur quelques actions conduites par les services de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch durant l'année 2025.

TRAVAIL AVEC L'ÉCOLE DES MINES



La CCSB a accueilli à Sisteron un groupe d'étudiants de l'École des Mines Paris – PSL, engagés sur les questions environnementales et de transition écologique à l'échelle locale. Pendant une semaine, les étudiants du master EEDD (Expert en Environnement & Développement Durable) ont travaillé sur six grandes thématiques : eau, agriculture et alimentation, biodiversité et paysage, mobilité, énergie et bâti, déchets et économie circulaire. La journée de restitution s'est ouverte par un atelier participatif « 2030 Glorieuses », favorisant un regard croisé entre élus et étudiants. L'après-midi, une restitution originale mêlant mises en situation et données scientifiques a permis de dégager de riches pistes de réflexion pour le territoire.

ÉQUIPEMENT DES COMMUNES EN AIRES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

En 2025, 52 communes du territoire ont été équipées d'une aire de compostage collectif, en cœur de bourg ou de village. Ce dispositif, porté par la CCSB en partenariat avec les communes, a permis de renforcer la réduction des déchets et le tri des biodéchets. Les 8 communes non équipées ont, quant à elles, fait le choix de privilégier le compostage individuel.



INAUGURATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Le mardi 29 juillet 2025, la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage de Soleilhet a été inaugurée. Ce projet, porté conjointement par la CCSB et Provence Alpes Agglomération, fait suite à l'incendie et à la fermeture administrative de l'ancienne aire en 2020. L'équipement compte désormais 23 emplacements, contre 14 auparavant. Les travaux ont permis d'améliorer significativement les conditions d'accueil, la sécurité et la qualité du site. Le montant total de l'opération s'est élevé à 2.091.068 € HT, subventionné à 52 % par l'État et la Région. Il s'agissait de la première inauguration dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage des Alpes de Haute Provence.

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE : CONCERTS À LA CITADELLE ET COLLECTE D'INSTRUMENTS

Les 19 et 20 juin 2025, la Citadelle de Sisteron a accueilli deux grands concerts de l'École de Musique Intercommunale, dans le cadre des 70 ans du festival Les Nuits de la Citadelle. Le jeudi 19 juin, 696 spectateurs ont assisté aux prestations des chorales scolaires, des élèves de Musiques Actuelles et de la classe de théâtre du collège de Sisteron. Le vendredi 20 juin, 438 personnes ont applaudi les Orchestres à l'École de Laragne, La Baume et La Motte-du-Caire, avant une clôture émouvante par l'ensemble interdépartemental des Cuivres. Par ailleurs, du 1^{er} au 31 mai 2025, l'EMI a lancé son premier appel à collecte d'instruments. Une dizaine d'instruments ont été donnés par des habitants du territoire afin de permettre aux élèves du dispositif Orchestre à l'École de poursuivre leur parcours musical.



MOBILITÉ : LOCATION DE VAE, COVOITURAGE ET RÉZOPOUCE

En 2025, la CCSB poursuit son engagement en faveur des mobilités durables avec la location longue durée de VTT et VTC à assistance électrique, pour des périodes de 2, 3 ou 6 mois. Cette offre permet de faciliter les déplacements du quotidien. La CCSB s'engage également en soutenant Mobicoop et Rézopouce, des plateformes de covoiturage et d'autostop organisés.



LES MATINÉES CRÉATION

Depuis le lancement, plus de 500 personnes ont participé aux matinées création organisées par la CCSB. Ces réunions gratuites, destinées aux créateurs et repreneurs d'activité, permettent d'aborder les étapes clés d'un projet, les aspects juridiques, financiers, fiscaux, ainsi que les dispositifs d'aides et de protection sociale. De nombreux partenaires locaux sont présents à ces rencontres afin d'accompagner les porteurs de projet.

Inscription à cafes.creation@sisteronais-buech.fr



PRÉVENTION DES DÉCHETS ET SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Tout au long de l'année 2025, 733 élèves ont été sensibilisés aux gestes écoresponsables par les équipes de la CCSB. Les animations ont porté sur le tri des déchets, le recyclage du papier, le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les visites de sites et la fabrication de tawashis. Ces actions contribuent à renforcer les pratiques durables dès le plus jeune âge.



BOURSES AUX RESSOURCES



Trois Bourses aux Ressources ont été organisées en 2025 par la CCSB. Ce format original a pour but de lister les ressources et besoins afin de favoriser les échanges entre acteurs économiques du territoire. Ces rencontres ont réuni près de 60 entreprises et permis de détecter plus de 80 synergies. Les prochaines sessions, prévues en 2026, se tiendront les 5 février, 5 mars et 9 avril à la SEM de Sisteron.

ESPACES FRANCE SERVICES : UN COPIL INNOVANT

Le comité de pilotage des Espaces France Service s'est tenu le 24 avril 2025 en présence de M. le sous-préfet de Castellane, de représentants du Département des Alpes de Haute-Provence et des élus de la CCSB. Reprenant les codes d'un jeu télévisé, cette réunion a permis de dresser un bilan dynamique de l'activité des Espaces France Services et de débattre des problématiques rencontrées. En 2025, ce sont 23 000 usagers accueillis et plus de 28 000 démarches réalisées, confirmant l'utilité croissante de ce service de proximité.



RÉUNION ET ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE SCOT



Le Schéma de Cohérence Territoriale du Sisteronais-Buëch a franchi une étape clé avec l'arrêt du projet lors du conseil communautaire du 15 mai 2025. Élaboré depuis 2021, le SCoT fixe les grandes orientations du territoire pour les 20 prochaines années en matière d'habitat, de mobilité, d'économie et d'environnement. L'enquête publique, qui s'est déroulée du 29 septembre au 31 octobre 2025, a marqué la dernière phase de concertation avant l'adoption définitive du SCoT.

PROJET DE TERRITOIRE DU SISTERONNAIS-BUËCH

Le 1^{er} octobre 2025, le président de la CCSB a réuni les maires du Sisteronais-Buëch afin de partager les propositions d'actions issues des différentes commissions. Cette rencontre a permis de définir collectivement les grandes orientations du projet de territoire, feuille de route de l'intercommunalité pour la décennie à venir, dans un esprit de concertation et de coopération.



BILAN PIG+

Lancé en 2022, le Programme d'Intérêt Général (PIG+) pour la rénovation de l'habitat s'est achevé en août avec un bilan très positif sur le territoire de la CCSB : 93 logements rénovés, dont 56 en rénovation énergétique et 37 en adaptation au vieillissement et au handicap. Près de 2,76 M€ d'aides ont été mobilisés pour plus de 3,5 M€ de travaux, soutenant ainsi l'activité des artisans locaux. La dynamique se poursuit désormais avec le dispositif France Rénov', qui permet de continuer à accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation.



VOLTALIS : UNE COLLABORATION QUI SE POURSUIT

La CCSB poursuit son partenariat avec la société Voltalis afin de proposer aux habitants chauffés à l'électricité l'installation gratuite d'un thermostat connecté, sans abonnement. Cette solution innovante permet aux usagers de mieux maîtriser leur consommation d'énergie, de piloter leur chauffage à distance et de réaliser des économies au quotidien. En contribuant à soulager le réseau électrique lors des pics de consommation, ce dispositif s'inscrit pleinement dans la démarche de transition énergétique et de réduction des émissions de CO² portée par le territoire.



► INFORMATION : FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

D'ici 2030, la France aura basculé dans le Très Haut Débit numérique. C'est dans ce cadre que Orange annonce la fermeture technique du réseau cuivre / ADSL. Cette évolution technologique majeure concernera progressivement les communes du Sisteronais-Buëch entre 2026 et 2030.

Hérité du téléphone historique, le réseau cuivre, aussi appelé RTC, a longtemps permis l'accès au téléphone fixe et à Internet. Devenu vieillissant et trop limité face aux usages numériques actuels, il est désormais remplacé par la fibre optique, bien plus performante et moins énergivore.

Pour les habitants des communes de la CCSB, la fermeture commerciale du réseau cuivre intervient

dès 2026 et la fermeture technique (interruption définitive des services) s'échelonnera de 2027 à 2029. Concrètement, il n'est désormais plus possible de souscrire une ligne cuivre et les accès existants seront progressivement arrêtés.

Tous les clients concernés, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels, d'entreprises ou d'administrations, sont donc invités à anticiper le plus tôt possible leur migration vers d'autres solutions technologiques en se rapprochant de l'opérateur de leur choix. Pour les logements non raccordables à la Fibre les opérateurs proposent d'autres solutions technologiques (4G/5G, offre satellite) permettant de bénéficier du Très Haut Débit.



SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LES AIDES DE LA CCSB

La CCSB accorde des aides aux commerçants, artisans et entreprises du territoire afin de favoriser la création, la modernisation et la transition des activités économiques.

ACHAT DE VÉLOS CARGO ÉLECTRIQUES

Dans une logique de mobilité durable, la CCSB innove en proposant une aide à l'achat de vélos cargo à assistance électrique. Destinée uniquement aux professionnels, cette subvention forfaitaire de 500 € permet aux entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire d'investir dans un mode de transport doux, adapté aux déplacements de proximité.

MODERNISATION DES COMMERCES

Pour accompagner la mise en valeur et la modernisation des commerces en centres-bourgs, la CCSB a mis en place une aide aux entreprises permettant de financer 5 000 € de travaux ou d'équipements professionnels. Cette aide peut être portée jusqu'à 7 000 € pour les projets liés à la transition écologique, à l'accessibilité ou à la numérisation.

Ce dispositif ne concerne pas les commerces de Sisteron, Laragne-Montéglin, Serres et La Motte-du-Caire qui bénéficient déjà d'un dispositif similaire mis en place par la Région Sud PACA.

AIDE AUX LOYERS

Afin d'encourager la création ou la reprise de commerces de proximité, la CCSB propose une aide aux loyers pour les entreprises qui s'implantent en centres-bourgs. Le dispositif concerne les locaux commerciaux de plain-

pied avec vitrine, ouverts au minimum cinq jours par semaine. L'aide est versée sur trois ans (20 % du montant du loyer la première année, 15 % la deuxième, 10 % la troisième) et plafonnée à 1 000 € par an. Elle soutient ainsi le démarrage d'activité des jeunes entreprises.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

La CCSB attribue chaque année des subventions aux associations de commerçants des centres-bourgs afin de soutenir leurs actions collectives : événements, animations, campagnes de promotion...

Autant d'initiatives qui contribuent à renforcer l'attractivité des cœurs de bourgs et à maintenir un tissu commercial vivant sur l'ensemble du territoire.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enfin, depuis début 2026, la CCSB propose une aide financière pour inciter les entreprises et structures associatives à engager des actions d'économie circulaire (mutualisation de moyens, de ressources, réutilisation, réemploi...), visant notamment à réduire les coûts de gestion de leurs déchets et leur impact environnemental.

► CONTACT

Developpement.economique@sisteronais-buech.fr
04.92.31.27.52



PROGRAMMES EUROPÉENS : UN SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX

La CCSB porte deux dispositifs européens au service du développement local : LEADER et Espace Valléen. Ces programmes permettent d'accompagner des initiatives qui renforcent l'attractivité, la transition écologique et l'innovation sur l'ensemble du territoire.

LEADER : INNOVER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Le programme LEADER Sisteronais-Buëch est un dispositif européen destiné à soutenir le développement rural et l'innovation sur le territoire du Sisteronais-Buëch. Financé par le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) avec une enveloppe de 1 367 702 € attribuée pour la période 2023-2027, il repose sur deux axes stratégiques :

- Améliorer la qualité de vie en développant des services et des initiatives locales ;
- Contribuer aux transitions écologique, sociale, économique ou numérique en valorisant des projets innovants et collectifs.

La coopération locale ou internationale est également encouragée pour inscrire le Sisteronais-Buëch dans le paysage rural européen.

Le pilotage du dispositif est assuré par un Groupe d'Action Locale (GAL), composé d'élus, d'une équipe technique et d'acteurs du territoire. Le GAL accompagne les porteurs de projets dans la formalisation administrative et la recherche de financements. Depuis 2024, plusieurs projets liés à la mobilité, la solidarité alimentaire, la culture, l'artisanat, le tourisme ou la transition écologique ont déjà été financés grâce au programme LEADER.

Les porteurs de projets peuvent déposer leur candidature lors des appels à propositions ouverts par le GAL.

► CONTACT

04 92 31 27 52 / 06 28 58 31 91
ou gal@sisteronais-buech.fr

ESPACE VALLÉEN « TERRES DE PROVENCE, TERRES DE RENCONTRES »

Ce programme soutient la diversification touristique dans le massif des Alpes en favorisant un tourisme durable, toute saison, valorisant la nature et le patrimoine. Financé par l'Europe, l'État, la Région Sud, les Départements des Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence, il s'articule autour de trois axes : découverte de la nature, valorisation du patrimoine et structuration de la destination.

Parmi les projets phares : la muséographie immersive de la Citadelle de Sisteron (association Arts Théâtre Monuments), un itinéraire de découverte à Vaumeilh, l'étude sur la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (UNESCO Géoparc de Haute-Provence) ou encore une application de découverte virtuelle de Sisteron (Office de tourisme Sisteron-Buëch).

► UN PROJET ?

Contactez le service tourisme de la CCSB (04 92 31 27 52) pour connaître les conditions d'éligibilité.



LES ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'École de Musique Intercommunale (EMI) du Sisteronais-Buëch déroule cette année scolaire sous le signe du renouveau : équipe renforcée, nouvelles pratiques et nouveaux locaux à Laragne-Montéglin.

LES NOUVEAUTÉS DE L'EMI

Depuis septembre, Maya MIHNEVA a pris la direction de l'EMI. Son arrivée a été accompagnée de plusieurs nouveaux cours. À Sisteron, deux professeurs rejoignent l'équipe pédagogique : Nicolas DEJEAN, saxophone, et Aubin POGNANT-GROS-MARTIN, percussions classiques. Leurs cours viennent enrichir l'offre déjà diversifiée, ouverte à toutes les générations. À Laragne, c'est un cours de cornemuse, un instrument original, qui vient compléter l'offre de l'école.

L'EMI a décidé de renforcer ses pratiques collectives avec deux nouvelles formations : l'Ensemble de jazz, destiné

aux musiciens amateurs souhaitant découvrir le jeu collectif et l'improvisation, et la Formation musicale qui met l'accent sur la pratique et l'écoute plutôt que sur la théorie pure.

Ce qui marque cette année et plus particulièrement ce début 2026, c'est la nouvelle antenne de Laragne-Montéglin. Dotée de salles adaptées, d'un studio de Musiques Actuelles et d'un auditorium, elle offrira de nouvelles conditions d'apprentissage et de diffusion. Ce projet illustre la volonté de la CCSB de renforcer l'accès à la culture musicale sur l'ensemble du territoire, en donnant à chaque habitant la possibilité d'apprendre, de pratiquer et de vivre la musique au plus près de chez lui.



RENCONTRE AVEC DES PROFESSEURS

Interview avec Marie-Hélène TOURNEBISE-CERUTI, professeure de violon depuis 22 ans à l'EMI, et Aubin POGNANT-GROS-MARTIN, enseignant en percussions classiques arrivé en septembre dernier.

Y a-t-il une personne ou un moment qui a marqué votre parcours musical ?

M-H : Tous mes professeurs m'ont profondément marquée mais les moments les plus forts restent les concerts symphoniques, où l'orchestre devient une entité vivante au-delà des individualités.

A : Lorsque j'étais adolescent et encore élève, j'ai eu l'occasion d'intervenir avec un orchestre dans une école. J'ai adoré présenter mes instruments et c'est un peu comme cela que m'est venue l'envie d'enseigner.

Quelles valeurs avez-vous reçues de vos propres enseignants ou mentors ?

M-H : La valeur du travail et la recherche d'une précision particulièrement ajustée, le sens du beau et la détermination.

A : La persévérance et la patience car c'est ce qui permet de continuer malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer lors de notre parcours musical.

Que souhaitez-vous transmettre à vos élèves, au-delà de la technique musicale ?

M-H : Deux choses : le dépassement de soi qui est accessible à tous par un travail guidé, dans la bienveillance et la patience qu'exige l'apprentissage musical ; et la musique d'ensemble qui est un outil fondamental

permettant de placer chaque musicien, quel que soit son niveau, dans une responsabilité collective, favorisant l'écoute des autres et la confiance en soi.

A : Je souhaite leur donner les clefs pour qu'ils développent une autonomie et une compréhension leur permettant d'appréhender n'importe quelle pièce musicale dans n'importe quel style.

Comment cultivez-vous le plaisir et la créativité dans vos cours ?

M-H : Par ma propre formation continue, notamment l'étude des neurosciences, qui me permet d'ouvrir ma réflexion sur l'accessibilité de la musique à tous les publics ; et mes expériences croisées avec le théâtre, la danse, la peinture et toutes les formes d'art en général.

A : Je travaille souvent en contexte, par exemple en m'appuyant sur les pièces que les élèves réalisent avec les groupes de pratique collective. Je les guide vers un projet d'interprétation de l'œuvre et ainsi vers leur vision de la pièce qu'ils ont choisie.

En quoi votre pratique musicale s'inscrit-elle dans la vie locale ?

M-H : Être professeure de musique en milieu rural est une responsabilité passionnante, j'amène mes propres découvertes dans ma localité, et je tente de les transmettre à travers les outils que la CCSB met à ma disposition. En tant qu'enseignants, nous sommes des vecteurs socio-culturels de transmission.

A : Notre pratique s'inscrit localement car elle vise à emmener les élèves vers une pratique collective leur permettant de se produire lors d'événements locaux et de les promouvoir. Cela renforce le lien entre l'école et les habitants.

L'AVENTURE EN

Dans le Sisteronais-Buëch, le climat relativement doux permet de profiter de l'été en toute sérénité. En rando, à vélo, à cheval, en trail, en vol libre, en grimpe... à la jouissance.



© Remi Fabregue



© Sam Bié



© Martin Champon



© Martin Champon



© Martin Champon



© Martin Champon



TOUTES SAISONS

*Permet de pratiquer des activités de pleine nature toute l'année.
En journée ou en itinérance, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.*



© Raoul Getraud



© Martin Champon



© Martin Champon



© Martin Champon



© Martin Champon



© Martin Champon



MODERNISATION DES DÉCHETTERIES : UN ACCÈS PLUS SÉCURISÉ

La CCSB fait évoluer son système d'accès aux sept déchetteries du territoire. Une nouveauté qui ne modifie pas le fonctionnement du service : seule la présentation d'une carte d'accès est désormais nécessaire.

ACCÈS EN DÉCHETTERIE : QUELLES ÉVOLUTIONS ?

L'accès en déchetterie se fera sur présentation d'une carte, un dispositif simple qui permet d'assurer un meilleur suivi des déchets entrants (une obligation réglementaire) et de proposer un service public plus efficace, dont les coûts sont mieux maîtrisés. L'objectif est également de garantir de meilleures conditions d'accueil aux usagers et une qualité de tri renforcée, au bénéfice de l'ensemble du territoire.

Chaque foyer, chaque association, chaque commune et chaque professionnel peut obtenir gratuitement sa carte en créant un compte et faisant une demande via un portail en ligne. Ce dernier permet également de suivre ses passages et de mettre à jour ses informations. Les professionnels peuvent aussi y consulter le récapitulatif de leurs dépôts, ainsi que leurs factures.

Toutes les déchetteries sont dotées d'une barrière levante, qui s'ouvre automatiquement à la présentation de la carte. Le nombre de véhicules présents simultanément sur



la plateforme étant limité pour garantir un tri de qualité, il pourra être demandé aux usagers de patienter en cas d'affluence. Les gardiens auront ainsi plus de temps pour accompagner les usagers dans leur démarche de tri et orienter les dépôts.

QUI PEUT ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES ?

Ce système permet de réserver l'accès aux usagers qui financent ce service à savoir principalement les habitants, communes, associations, administrations et professionnels de la CCSB. La carte permet d'accéder aux sept déchetteries : Barret-sur-Méouge, Clamensane, Lazer, Orpierre, Ribiers, Rosans et Serres.

Par convention, les habitants des communes de Rémuzat, Lemps, Verclause, Chauvac, Roussieux, Montferrand-la-Fare et Pelonne, peuvent également accéder à la déchetterie de Rosans.

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS : QUELLES SPÉCIFICITÉS ?



Les particuliers peuvent accéder librement aux déchetteries avec leur carte dans la limite de 20 passages annuels. Au-delà, l'accès est toujours possible, mais une facturation peut s'appliquer en fonction du type et de la quantité de déchets apportés. Un bilan sera fait en cours d'année et des ajustements seront possibles. Pour des événements particuliers (déménagement, succession, etc.), des passages exceptionnels pourront être octroyés. Chaque usager peut consulter à tout moment le compteur de passages depuis son espace personnel.

Les professionnels doivent eux aussi disposer d'une carte d'accès mais le principe de facturation reste inchangé. À chaque passage, un agent évaluera le volume et la nature

des déchets déposés afin les enregistrer. Comme c'est déjà le cas, une facture trimestrielle est ensuite émise. L'historique des dépôts et les factures sont consultables sur l'espace personnel.

La liste complète des déchets facturés et des tarifs associés est à retrouver sur le site internet de la CCSB et dans le règlement intérieur des déchetteries intercommunales.

COMMENT OBTENIR UNE CARTE ?

Si vous n'avez pas encore de carte, il suffit de vous inscrire sur un portail en ligne (accs-dechetteries-ccsisteronaisbuech.horanet.com). Les particuliers doivent fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les professionnels doivent ajouter leur extrait Kbis, et les associations leurs statuts. Si vous rencontrez une difficulté, les agents des Espaces France Services peuvent vous accompagner dans vos démarches.

Une fois votre compte validé, un QR code provisoire est délivré vous permettant l'accès avant de retirer votre carte définitive. Celle-ci pourra être récupérée dans une déchetterie, au pôle environnement à Garde-Colombe, au siège de la CCSB à Sisteron ou dans la plupart des mairies.

- Rendez-vous sur le site internet de la CCSB pour retrouver toutes les infos : www.sisteronais-buech.fr/gerer-les-dechets/les-dechetteries/controle-daccs-en-dechetterie/



➤ PLPDMA Quèsaco ?

Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est un document réglementaire de planification des actions de prévention des déchets. Le PLPDMA de la CCSB est composé de 4 axes.

Actions réalisées dans le cadre du PLPDMA, en 2025 :

Déploiement des composteurs collectifs et grutables :

- 96 composteurs collectifs dont 10 grutables,
- 63 composteurs en établissement,
- A minima 55 tonnes de biodéchets détournés des ordures ménagères en 2025,
- 7 animations sur les aires de compostage,
- 6 stands de sensibilisation « qualité des déchets verts » en déchetterie. Ces végétaux, une fois broyés, servent d'amendement dans les champs des agriculteurs locaux, seuls ou en mélange avec des biodéchets alimentaires issus des composteurs grutables.

Sensibilisations et animations :

- 77 interventions auprès des enfants sur des thématiques variées : tri, gaspillage alimentaire, compostage, « zéro déchet » et réemploi...
- 21 événements grand public dont le *TRI'athlon des familles* à la Germanette qui a réuni 600 personnes sur 2 jours.
- Soutien à 38 manifestations : prêt de matériel de tri, affichage et accompagnement aux organisateurs d'événements.
- 13 visites de sites pour les scolaires, des élus et des référents environnement : au centre de tri de Manosque, du Beynon et dans les déchetteries.



GÉRER L'EAU ET PRÉVENIR LES INONDATIONS : UN DÉFI POUR LE SISTERONNAIS-BUËCH

Le dérèglement climatique accentue les risques d'inondation et rend essentielle la gestion durable de l'eau. Portée par la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est un véritable levier d'action.

FACE À DES RISQUES ACCRUS, COMMENT GÉRER LA PRÉVENTION DES INONDATIONS ?

Le dérèglement climatique amplifie les risques de crue et d'inondation. Pluies intenses, sols asséchés et transformations du paysage par l'activité humaine favorisent le ruissellement et les débordements.

Face à l'ampleur des mesures à mettre en place pour répondre à ces problématiques, les moyens financiers restent limités. La taxe GEMAPI, instaurée pour financer cette compétence, permet de soutenir en partie les actions mises en œuvre.

Malgré ces contraintes, des solutions existent et sont appliquées avec une vision à long terme.

Parmi les investissements réalisés, la gestion des systèmes d'endiguement représente un axe important. Ces ensembles d'ouvrages protègent des zones entières en les maintenant hors de l'eau jusqu'à un certain niveau mais nécessitent un suivi technique et parfois des travaux importants pour rester efficaces.

L'entretien courant des cours d'eau et de la ripisylve (l'ensemble des végétaux présents le long des cours d'eau) joue également un rôle clé : débroussaillage, curage, surveillance, etc. permettent de réduire les risques et d'assurer le bon écoulement de l'eau. La prévention ne se limite pas aux travaux physiques : développer une culture du risque auprès des habitants est tout aussi important pour savoir réagir rapidement et efficacement en cas de crue.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES, UN LEVIER POUR LIMITER LES RISQUES ?

La bonne gestion des milieux aquatiques constitue également une solution durable. En effet, un milieu en bonne santé est plus résilient face aux risques liés au dérèglement climatique.

C'est là qu'intervient l'aspect "GEMA" : Gestion des Milieux Aquatiques de la GEMAPI qui vise aussi à préserver les écosystèmes et la biodiversité qui y vit.

Concrètement, cela se traduit par la restauration et la gestion des habitats, l'animation de sites Natura 2000, la mise en place d'observatoires de la qualité de l'eau et la protection des zones humides, véritables éponges naturelles et refuges pour la faune.

Ces actions ont pour but d'améliorer la connaissance de ces milieux et des espèces patrimoniales qui y vivent et à maintenir les équilibres écologiques fragiles.

QUI S'OCCUPE DE LA GEMAPI SUR LE TERRITOIRE ?

Au 1^{er} janvier 2018, la loi a donné compétence à la CCSB en matière de GEMAPI. Par la suite, la gestion de cette compétence s'est progressivement organisée sur le territoire, avec l'appui de syndicats dédiés : le SMAVD pour la Durance, le SMIGIBA pour la Méouge et le Buëch et le SMEA pour l'Eygues.

Ces syndicats assurent la mise en œuvre concrète de la compétence GEMAPI sur les cours d'eau relevant de leur ressort. La CCSB, quant à elle, veille à la coordination globale et la cohérence sur l'ensemble du Sisteronais-Buëch.

Des travaux d'entretien de la ripisylve sont à venir sur le territoire, notamment sur l'Auzance à Lachau, le Torrent du Rif à Barret-sur-Méouge, la Blaisance à Lagrand, le Riou de Jabron à Entrepierres et le Sasse à Nibles ou encore le Buëch à Serres.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : DU CHANGEMENT DANS LA GESTION ?

Les actions en faveur de la protection de la qualité des milieux aquatiques contribuent également à la préservation de la ressource en eau potable, qui reste un enjeu majeur. La gestion de cette ressource a connu plusieurs rebondissements au niveau national. Ainsi, initialement prévu pour début 2026, le transfert des compétences « eau et assainissement » vers la Communauté de Communes ne se fera finalement pas sur notre territoire.

Les communes, seules ou regroupées au sein de syndicats, restent donc responsables de ces services. Elles assurent le suivi de l'eau potable depuis son captage dans le milieu naturel, son traitement et sa distribution jusqu'aux abonnés. L'assainissement collectif comprend la collecte des eaux usées et leur traitement en station d'épuration avant leur rejet dans le milieu.

Pour mieux relever les défis liés à la gestion de ces services, certaines communes choisissent de mutualiser leurs moyens en créant ou en élargissant des syndicats. C'est le cas de Nibles-Châteaufort, du SIVU de la Pinole (Entrepierres-Salignac, Authon, Valernes, St-Geniez et Sisteron pour une partie de la commune) ainsi que du syndicat Buëch-Blaisance (Garde-Colombe, Saléon, Trescléoux, Val-Buëch-Méouge et Lagrange-Montéglin) qui a pris effet au 1^{er} janvier 2026.

La Communauté de Communes conserve en revanche la compétence sur l'assainissement non collectif (SPANC), qui concerne les habitations équipées de dispositifs individuels de traitement.



-  Zone d'intervention du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)
-  Zone d'intervention du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)
-  Zone d'intervention du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues (SMEA)

COMPRENDRE LE CYCLE DE L'EAU





APPROBATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), arrêté en conseil communautaire en mai 2025, a été soumis à une dernière phase de consultation publique avant son approbation en 2026.

UN DOCUMENT STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Le SCoT est un document de planification et d'aménagement stratégique avec une vision élargie et globale. En effet, il est question de mobilité, de santé, d'alimentation, de ressources, de logements, d'économie mais également d'environnement. Le SCoT est avant tout un document d'urbanisme que les Plans Locaux d'Urbanisme et cartes communales devront respecter. L'objectif poursuivi est de créer un projet de territoire à long terme qui réponde au mieux aux besoins de développement (notamment économique) et de préservation de l'environnement.

UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET PROGRESSIVE

Démarrée en fin d'année 2021, cette démarche est réalisée en concertation avec les élus, l'Etat, des associations, des entreprises et la population.

Elle a été structurée par 3 documents :

- Le Diagnostic qui fait un état des lieux du territoire et identifie des enjeux prioritaires ;
- Le Projet d'Aménagement Stratégique qui définit une vision politique et stratégique en 4 axes principaux ;
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs qui traduit cette vision politique en prescriptions et recommandations.

Le projet a été arrêté en conseil communautaire le 15 mai 2025 ce qui a permis le déclenchement d'une phase de consultation des différents organismes, services et personnes compétentes, puis d'une enquête publique auprès du grand public, entre mai et octobre 2025

ET APRÈS ?

L'ensemble des avis et observations reçus dans le cadre de la consultation, ainsi que le rapport de la commissaire enquêtrice, seront étudiés. Si nécessaire, des ajustements pourront être intégrés avant la présentation du SCoT final, prévue pour le début de l'année 2026. Les conseillers communautaires seront alors invités à approuver définitivement le SCoT.

Après son approbation, le schéma sera appliqué et mis en œuvre, ce qui implique d'une part, la prise en compte du document par les communes couvertes par un Plan Local d'Urbanisme et une carte communale, d'autre part, le développement de différentes actions visant à atteindre les objectifs fixés dans le SCoT. Le schéma sera évalué tous les 6 ans et pourra être révisé ou modifié si besoin.

➤ Pour plus de détails et suivre l'actualité, rendez-vous sur le site dédié : scot.sisteronais-buech.fr



AGIR POUR POUVOIR SE LOGER DÉCEMMENT EN SISTERONAIIS-BUËCH

Le sujet de l'habitat et du logement est central dans la vie du territoire, ainsi que dans les objectifs définis par le SCoT. Le conseil communautaire a ainsi adopté une stratégie en faveur de l'habitat et du logement fin 2025 pour les années à venir.

UN CONSTAT PARTAGÉ

Le Sisteronais-Buëch est un territoire attractif, mais il reste difficile de trouver des logements adaptés aux besoins. En effet, les logements sont majoritairement grands (63% du parc sont des T4 ou plus), certains sont vacants et près d'un quart nécessitent d'être rénovés. Dans un contexte de changements démographiques et sociaux, il s'agit désormais d'adapter le parc : développer des logements plus petits, renforcer le locatif et favoriser la proximité avec les services dans les centralités.

UNE STRATÉGIE EN SIX AXES

La CCSB a adopté fin 2025 une stratégie en faveur de l'habitat et du logement pour relever ces défis.

Six axes ont été priorités :

1. Animation pour une politique habitat et logement communautaire ;
2. Remobilisation du parc de logements vacants ;
3. Rénovation du parc de logements ;
4. Maîtrise du foncier ;
5. Accession à la propriété ;
6. Encadrement et contrôle de la location.

La stratégie se décline en une série d'actions à mettre en œuvre, dont certaines ont été amorcées dès 2025.

DES DISPOSITIFS AU SERVICE DES HABITANTS

Plusieurs dispositifs sont accessibles pour accompagner les particuliers :



- France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, pour des conseils et aides à la rénovation énergétique ou à l'adaptation des logements ;



- L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL 04-05) qui accompagne et informe propriétaires et particuliers en matière de logement et d'habitat (contact : 04 92 21 05 98).

► France Rénov', des permanences près de chez vous

Des permanences France Rénov' vous accueillent pour vous accompagner dans la rénovation énergétique et l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap (conseils et financements) :

- Vous habitez dans les Alpes-de-Haute-Provence ou la Drôme ? Rendez-vous dans les Espaces France Services de Sisteron et La-Motte-du-Caire, contactez ALTE : 04 90 74 09 18.
- Vous habitez dans les Hautes-Alpes ? Rendez-vous dans les Espaces France Services de Serres et Laragne-Montéglin, contactez la Maison de l'Habitat : 04 92 50 82 11.

Des réunions d'information sont régulièrement proposées : suivez l'actualité sur les réseaux sociaux et sur le site internet pour connaître les prochaines dates.



DEUX SITES TOURISTIQUES PHARES FÊTENT LEURS 30 ANS EN 2026

Véritable terrain de jeu pour les amateurs d'activités de pleine nature, notre territoire s'apprête à célébrer en 2026 les 30 ans des lacs de la Germanette et de la Via ferrata du Caire. Miser sur ces activités, c'est répondre à l'attrait croissant pour un tourisme authentique et durable, tout en affirmant la volonté d'offrir une expérience toujours plus qualitative.

LES LACS DE LA GERMANETTE

La Germanette ouvrait ses portes au public en 1996. 30 ans plus tard, ce site emblématique de 15 hectares, pilier de l'offre touristique du Sisteronais-Buëch, s'apprête à vivre une nouvelle étape de son histoire. Objectif : renforcer son attractivité, améliorer l'accueil du public et adapter le site aux enjeux climatiques d'aujourd'hui.

De nouveaux aménagements sont prévus sur la billetterie et la placette centrale, qui deviendra un lieu d'accueil

librement accessible au public. Une approche paysagère avec une renaturation du lieu en enlevant du minéral afin de gagner de l'ombre et de la fraîcheur permettra d'adapter le site, en particulier lors des périodes caniculaires. Le bassin et le système de traitement de l'eau seront totalement réhabilités.

L'année sera marquée d'une étape importante pour le site, avec le projet d'ouverture d'un Aquaparc flottant, une nouvelle offre de loisirs qui viendra compléter les activités existantes et renforcer l'attractivité estivale des lacs de la Germanette. Cet Aquaparc saura ravir petits et grands.



BUËCH À VÉLO

Les lacs de la Germanette seront traversés par le futur itinéraire du « Buëch à vélo », actuellement en cours de définition. Ce parcours empruntera des routes peu fréquentées reliant Gap à Sisteron via le Veynois, le Serrois et le Laragnais. Variante de « la Durance à vélo », il offrira une nouvelle manière de découvrir les paysages du territoire.

Sa signalétique sera installée d'ici début 2027, avec un logo commun à l'ensemble du parcours.



VIA FERRATA DU CAIRE

En 1996, la via ferrata de la Grande Fistoire voit le jour grâce à quelques passionnés de montagne et d'escalade, à la mairie du Caire et à l'Office de Tourisme Intercommunal des Hautes Terres de Provence (OTI HTP). C'est alors le vingtième itinéraire en France à cette époque. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire avec une nouvelle activité sportive originale.

La gestion est d'abord confiée à l'OTI HTP qui agrandira l'itinéraire avec une passerelle en 1999, un pont népalais en 2004, 3 tyroliennes de 150 m, 130 m et 220 m en 2008. La via ferrata des Ammonites est créée en 2019 pour accueillir les enfants et débutants. En 2023, des panneaux pédagogiques relatifs à la flore et à la faune sont posés sur cet itinéraire.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les deux via ferrata sont gérées par la CCSB qui a souhaité garder le modèle existant : accès payant et accueil sur site permettant de conseiller les pratiquants et de louer du matériel. La collectivité poursuit la promotion et l'aménagement des sites afin de garantir le plaisir et la sécurité des pratiquants. Ainsi, 2025 a vu la mise en ligne du nouveau site internet, l'installation d'une signalétique neuve sur le parking et la réfection de

tous les sentiers des via. L'année a surtout été marquée par la mise en place d'une tyrolienne de 250 m accessible aux pratiquants des deux via ferrata avec le soutien financier de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Alpes de Haute-Provence. La suite consistera, entre autres, à reprendre toute la signalétique des deux via ferrata.

MÉDIATION PASTORALE

Pour la première fois, la CCSB a accueilli un médiateur pastoral chargé de renforcer le dialogue entre éleveurs et visiteurs, et de sensibiliser les pratiquants des activités de pleine nature aux bons comportements face aux chiens de protection. Tout au long de l'été, il est allé à la rencontre du public sur les sentiers et lors d'événements du territoire. En quelques mois, plus de 300 personnes ont été sensibilisées, 10 itinéraires couverts, 2 ciné-débats, 3 visites de ferme et 1 sortie en alpage organisés. Une première saison riche en échanges et en rencontres, au service de la cohabitation en montagne.



30 ANS, CELA SE FÊTE

Un événement festif viendra célébrer les 30 ans des sites à la fin du mois de juin 2026. Animations, rencontres et moments conviviaux seront au programme pour se rassembler autour de cet anniversaire symbolique.

► Le service rando veille sur nos sentiers toute l'année

Jauris, Mika, Nico et Simon, l'équipe rando, arpentent le territoire pour entretenir et baliser plus de 1 200 km de sentiers. Leur travail essentiel consiste à débroussailler, poser les balises, réparer et aménager les passages techniques, tout en veillant à la lisibilité et à la sécurité des circuits de randonnée.

Cette année encore, de nombreuses interventions ont été réalisées, notamment :

- Le circuit de l'aqueduc des Sagnières qui a été nettoyé et réhabilité, permettant de mieux mettre en valeur ce bel ouvrage ;
- La pose de signalétique directionnelle sur le rosanais ;
- Le sentier des gorges du Riou où l'équipe a installé deux passerelles et deux mains courantes, et réalisé divers travaux d'entretien (revers d'eau, caniveau bois, curage).

Grâce à ces actions, chacun peut profiter pleinement d'un réseau de sentiers entretenus et sécurisés, à pied, à vélo ou à cheval.

► Pour (re)découvrir les itinéraires du territoire, rendez-vous sur : rando.sisteron-buech.fr

FONDS DE CONCOURS : UN COUP DE POUCE POUR LES PROJETS COMMUNAUX

La CCSB peut aider financièrement les communes à réaliser certains investissements grâce aux fonds de concours.

Qu'est-ce que c'est ?

Les fonds de concours sont des subventions que la CCSB donne à ses communes membres dans 4 situations : en **urgence**, quand il faut agir vite ; par **solidarité**, lorsque la commune ne peut pas assurer le reste à charge ; **au titre d'une action communale en lien avec une compétence de la CCSB** (si la commune réalise un investissement lié à un équipement intercommunal) ou en **compensation des recettes perçues exclusivement par la CCSB** pour les communes qui s'étaient engagées dans le développement des énergies renouvelables avant la fusion des intercommunalités.

Les aides d'urgence et de solidarité sont destinées aux communes de moins de 500 habitants.

Comment ça fonctionne ?

Le montant maximum du fonds de concours est égal au financement assuré directement par la commune et cette dernière finance toujours au moins 20% du coût du projet lorsqu'elle a obtenu d'autres subventions. L'objectif est notamment d'aider les communes dans la réalisation de projets lourds ou imprévus.

Quels montants ?

Depuis 2023, la CCSB a versé plus de 300.000 € d'aide aux communes dans le cadre des fonds de concours. Quelques exemples :

Saint-Pierre-Avez



3 743 € de FDC pour 13 925 € de travaux.
Consolidation d'un mur de soutènement.

Sorbiers



21 600 € de FDC pour 134 500 € de travaux.
Réalisation d'un coupe-feu.

Serres



4 716€ de FDC pour 17 062 € d'études. Etude en vue de la création d'une voie verte vers les lacs de la Germanette.

Clamensane



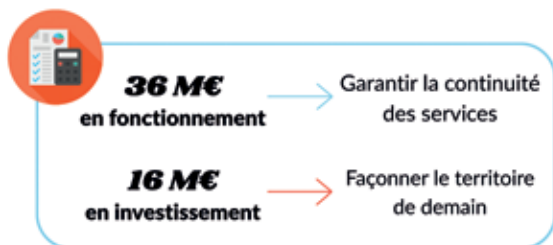
38 220 € de FDC pour 538 314 € de travaux.
Réalisation de réseaux d'eau potable.

LE BUDGET DE LA CCSB EN UN COUP D'ŒIL

Le budget de la CCSB sert à financer les services de proximité, les équipements du quotidien et les projets qui préparent l'avenir du territoire. Il est voté chaque année par les élus et se compose de deux volets : le **fonctionnement** (qui concerne tout ce qui relève de la gestion courante) et l'**investissement** (pour construire et moderniser les équipements).

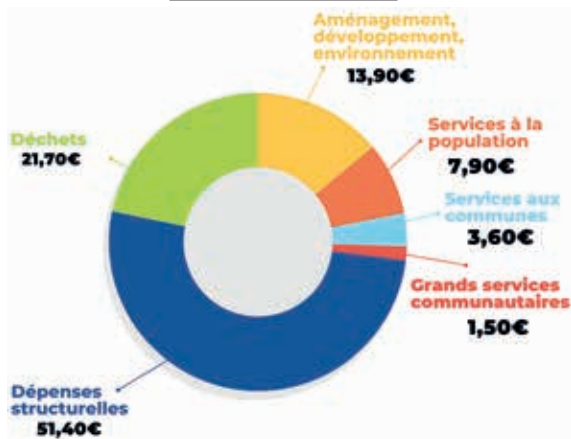
Le budget intercommunal est l'outil qui permet de transformer les décisions des élus en actions concrètes. Contrairement au budget de l'État, celui de la CCSB doit obligatoirement être voté en équilibre, c'est-à-dire que les dépenses doivent impérativement être égales aux recettes, en fonctionnement comme en investissement.

Le budget global de la CCSB en chiffres :



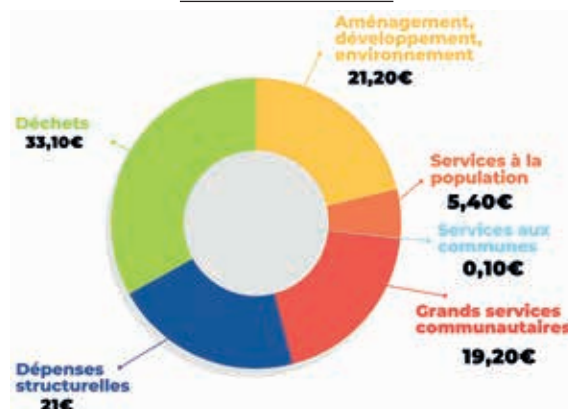
Comment sont utilisés 100 € de dépenses ?

En fonctionnement :



- **Aménagement, développement, environnement** : attractivité et développement économique, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, tourisme ;
- **Déchets** : collecte, déchetterie, prévention ;
- **Grands services communautaires** : aire d'accueil des gens du voyage, Service Public Assainissement Non-Collectif ;
- **Services aux communes** : autorisations d'urbanisme, mise à disposition d'agents ;
- **Services à la population** : École de Musique Intercommunale, Espaces France Service ;
- **Dépenses structurelles** : services support (ressources humaines, finances, informatique, communication) et dépenses générales.

En investissement :



Elles concernent la construction, la rénovation et l'équipement des bâtiments et infrastructures, les travaux et les études préalables à ceux-ci.

D'où proviennent 100 € de recettes ?

En fonctionnement :



Les recettes de la CCSB proviennent principalement des impôts locaux, des dotations de l'État, de la TEOM, des produits des services et de subventions. Les recettes sont de plus en plus dépendantes de décisions nationales, comme les compensations versées par l'État pour neutraliser certaines réformes fiscales, et ne sont pas acquises sur le long terme.

En investissement :

Afin de financer les investissements, la CCSB utilise principalement les recettes qu'elle dégage en fonctionnement, des subventions et des emprunts.

Le budget de la CCSB affiche une situation financière saine, avec un niveau d'autofinancement satisfaisant et une capacité de remboursement de la dette maîtrisée.

Dans un contexte national plus contraint, l'État a annoncé un effort accru des collectivités, se traduisant par une baisse des recettes et une hausse des contributions afin de participer à la résorption de la dette publique. Les intercommunalités comme la CCSB risquent d'être les plus touchées.



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Un projet soutenu par la Région



L'accès à votre déchetterie évolue !

**Une carte
d'accès doit
être présentée
à l'entrée.**



**Créez votre compte
et demandez votre carte sur le portail :**

acces-dechetteries-ccsisteronaisbuech.horanet.com



Infos, contacts :
www.sisteronais-buech.fr

Pôle Environnement

Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
26 Hameau des Buisses, 05300 Garde-Colombe



environnement@sisteronais-buech.fr



04 92 66 25 49

